

**AR Prefecture**

**N° 20230706-20**

063-200070712-20230706-20230706\_20-DE  
Reçu le 19/07/2023  
Publié le 19/07/2023

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2023 à 18H30**

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 29 juin 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 6 juillet 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Claude. GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Philippe BLANCHOZ à Bernard VIGNAUD  
Mohammed OULABBI à Philippe CAYRE  
Patrick SAUZEDDE à Marina DA COSTA  
Pépita RODRIGUEZ à Jean-Pierre DUBOST  
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER  
Rachel BOURNIER à Tony BERNARD  
Hélène BOUDON à Martine MUNOZ  
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT  
Francis ROUX à Éric BOUCOURT  
Jean-François DELAIRE à Sophie DELAIGUE  
Caroline GUELON à Pierre ROZE

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Michel LAVEST, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Alexandra VIRLOGEUX, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, André DEBOST.

**Conseiller.e.s ayant voix délibérative :** Christine PETRUCCI, Patrice BION

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**CONVENTION AVEC LE LYCÉE FORESTIER DE NOIRETABLE**

**Rapporteur :** Thomas BARNERIAS, Vice-Président

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

35

Suppléant.e.s ayant voix  
délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

11

Total votants :

48

## AR Prefecture

063-200070712-20230706-20230706\_20-DE  
Reçu le 19/07/2023  
Publié le 19/07/2023

**Vu** la délibération n°20201217-35 du Conseil Communautaire du 17 décembre 2020 approuvant la convention de partenariat entre l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Agricole Roanne-Chervé à Noirétable et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et permettant d'étendre le périmètre d'intervention du lycée à l'ensemble des parcelles de la Communauté de communes ;

**Considérant** la nécessité d'actualiser et de renouveler cette convention de partenariat entre la Communauté de commune et le lycée de Noirétable ;

**Considérant** que depuis 2012, cet établissement scolaire réalise ponctuellement des chantiers-écoles sur le site du lac d'Aubusson d'Auvergne en échange de prestations d'animation et d'ingénierie réalisées par Thiers Dore et Montagne ;

**Considérant** que ces échanges de services sont réalisés à titre gratuit ;

**Considérant** que cette nouvelle convention porte sur l'années scolaires 2023/2024 et 2024/2025.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention entre la Communauté de communes et le lycée de Noirétable,
- **Autorise** le Président à signer la convention entre la Communauté de communes et le lycée de Noirétable, et tout document s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 48

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 48

Abstentions :

Conseillers présents : 37

Pour : 48

Représentés : 11

Contre :

Non-participation :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le secrétaire de séance



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

